

## CONVOCACTION

Il est adressé le 5 avril 2022 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 12 avril 2022 à 20H30.

## ORDRE DU JOUR

- Vote du BP 2022

- Projet BETIN / Taxe aménagement

- Questions et informations diverses.

Le maire,

**N° 2022/018**

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 AVRIL 2022

**PRÉSENTS** : MM. LECOURT Didier, BALLEREAU Éric, VILLETTE Roger, BORTOLUZZI Robin, LAMARCHE Alexandre, TRISCOS Didier, MMES ANTUNEZ Laetitia, MAURIN Martine.

**EXCUSÉS** : M. BALLON JR, Mme LECOURT V

**ABSENT** : M. CHEVASSUT S

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Laetitia ANTUNEZ

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 29 Mars 2022 est adopté à l'unanimité. Monsieur le maire rajoute une délibération au sujet de l'aliénation des chemins ruraux.

**- DÉLIBÉRATION APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022** : Après explications et débat, le budget 2022 est adopté et voté à l'unanimité ; il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 548 786.72 € et en investissement à 163 071.61 € pour un total de 711 858.33 €. Voté à l'unanimité des membres présents.

**- DÉLIBÉRATION PRIX DE VENTE CHEMINS RURAUX** : Monsieur le maire informe que la délibération N° 2022/015 du 29/03/2022 est erronée sur un point : vente de parcelle entre Mr Todéro et la SCEA Château de Birazel. Monsieur le maire propose les prix suivants toujours en fonction des frais de géomètre, commissaire-enquêteur et la publication dans la presse locale : 1.35 € pour le CR 24 de Faugeroux ; 1.25 € et 0.80 € pour le CR 23 de Déjean ; 1.25 € pour le CR 36 de Courtieu ; 0.80 € et 0.10 € pour le CR de L'auvergne (parties). Adopté à l'unanimité.

**- PROJET BETIN / TAXE AMÉNAGEMENT** : Monsieur le maire n'a pas encore tous les éléments pour traiter du sujet. Il a rendez-vous avec le géomètre ESCANDE pour évoquer le projet. Donc reporté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

## **- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

➤ Devis Tracteur tondeuse et remorque / Monsieur le maire a prévu la somme de 7 000 euros au BP2022 (investissement) pour l'achat d'un tracteur tondeuse et sa remorque double essieu selon le devis d'Espace EMERAUDE (4 618.60 € ht).

➤ MUTUELLE DES AGENTS / C'est en cours de participation pour la CdC du Réolais en Sud Gironde à hauteur de 20 € par agent titulaire. Une participation de la collectivité territoriale pour la complémentaire santé deviendra obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

➤ EMPRUNT A.F.L. / La somme de 50 000 € a été versée le 1<sup>er</sup> avril 2022. Pour rappel, cet argent servira aux travaux de l'église et au bâtiment photovoltaïque.

➤

Prochaine réunion le 24 mai 2022 à 20h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 10.

Le maire,

Le secrétaire,

Les conseillers municipaux